SMIRTOM du SAINT-AMANDOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le 20 juin à neuf heures trente, le bureau syndical du SMIRTOM du Saint-Amandois s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard JAMET, président.

Date de la convocation : 12 juin 2014

Nombre de membres : Nombre de membres : 9
Présents : 6
Pouvoir : 0
Absents, excusés : 3

Présents

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : Messieurs Bernard JAMET, Jacques DEVOUCOUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS : Monsieur Olivier HURABIELLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU GRAND MEAULNES : Monsieur Dominique DUBREUIL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES : Monsieur Roland GILBERT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES : Monsieur Olivier COMBETTE

Absents, excusés

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER: Messieurs Christian FAUCHER

COMMUNAUTE DE COMMUNES BOISCHAUT MARCHE : Madame Chantal TRAVERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS : Monsieur Jean-Pierre RENAULT

BUREAU SYNDICAL

SMIRTOM DU SAINT-AMANDOIS

Séance du 20 JUIN 2014

Délibération n° 2014-DB0007

MISSIONS SPECIALES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L2123-17 à L2123-24-1,

Monsieur Bernard JAMET, Président, Messieurs Olivier HURABIELLE, Christian FAUCHER et Jacques DEVOUCOUX vice-présidents sollicitent auprès du bureau syndical l'autorisation de le représenter lors de la manifestation suivante :

- 25 / 26 juin 2014 Prévention et planification des déchets –ADEME- Paris

et de valider les manifestations qui ont eu lieu le :

- 13 mai 2014 Journée technique Méthanisation- ADEME- Paris
- 17 juin 2014 1ères assises de l'économie circulaire – ADEME- Paris

Après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité approuve ces missions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Bernard JAMET